

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007145400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus EVREUX PORTES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 027006

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE DES EAUX (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	40
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	41

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 486 552,00	13 486 552,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 486 552,00	13 486 552,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 330 134,00	10 330 134,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 330 134,00	10 330 134,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	23 816 686,00	23 816 686,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 056 259,00	0,00	4 521 620,00	4 521 620,00	4 521 620,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 784,00	0,00	2 323 784,00	2 323 784,00	2 323 784,00
014	Atténuations de produits	2 510 900,00	0,00	2 459 865,00	2 459 865,00	2 459 865,00
65	Autres charges de gestion courante	330 010,00	0,00	300 010,00	300 010,00	300 010,00
Total des dépenses de gestion des services		9 220 953,00	0,00	9 605 279,00	9 605 279,00	9 605 279,00
66	Charges financières	476 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
67	Charges exceptionnelles	68 500,00	0,00	100 034,00	100 034,00	100 034,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 765 453,00	0,00	10 015 313,00	10 015 313,00	10 015 313,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	272 057,00		271 239,00	271 239,00	271 239,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 200 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 472 057,00		3 471 239,00	3 471 239,00	3 471 239,00
TOTAL		13 237 510,00	0,00	13 486 552,00	13 486 552,00	13 486 552,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 486 552,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 602 800,00	0,00	12 707 562,00	12 707 562,00	12 707 562,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	71 200,00	0,00	208 480,00	208 480,00	208 480,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00	0,00	195 010,00	195 010,00	195 010,00
Total des recettes de gestion des services		12 869 010,00	0,00	13 111 052,00	13 111 052,00	13 111 052,00
76	Produits financiers	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 897 510,00	0,00	13 111 552,00	13 111 552,00	13 111 552,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	340 000,00		375 000,00	375 000,00	375 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		340 000,00		375 000,00	375 000,00	375 000,00
TOTAL		13 237 510,00	0,00	13 486 552,00	13 486 552,00	13 486 552,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 486 552,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 096 239,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	57 000,00	0,00	106 600,00	106 600,00	106 600,00
21	Immobilisations corporelles	953 950,00	0,00	852 280,00	852 280,00	852 280,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 822 530,00	0,00	4 528 254,00	4 528 254,00	4 528 254,00
	Total des dépenses d'équipement	3 855 980,00	0,00	5 522 134,00	5 522 134,00	5 522 134,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 166 000,00	0,00	4 095 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 166 000,00	0,00	4 095 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	231 000,00	0,00	338 000,00	338 000,00	338 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 252 980,00	0,00	9 955 134,00	9 955 134,00	9 955 134,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	340 000,00		375 000,00	375 000,00	375 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	340 000,00		375 000,00	375 000,00	375 000,00
	TOTAL	8 592 980,00	0,00	10 330 134,00	10 330 134,00	10 330 134,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 330 134,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	499 341,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 390 582,00	0,00	6 098 895,00	6 098 895,00	6 098 895,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 889 923,00	0,00	6 593 895,00	6 593 895,00	6 593 895,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	231 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 120 923,00	0,00	6 858 895,00	6 858 895,00	6 858 895,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	272 057,00		271 239,00	271 239,00	271 239,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 200 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 472 057,00		3 471 239,00	3 471 239,00	3 471 239,00
	TOTAL	8 592 980,00	0,00	10 330 134,00	10 330 134,00	10 330 134,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 330 134,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 096 239,00
---	--

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 521 620,00		4 521 620,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 784,00		2 323 784,00
014	Atténuations de produits	2 459 865,00		2 459 865,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	300 010,00		300 010,00
66	Charges financières	310 000,00	0,00	310 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 034,00	0,00	100 034,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		271 239,00	271 239,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 015 313,00	3 471 239,00	13 486 552,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 486 552,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	375 000,00	375 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 095 000,00	0,00	4 095 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 528 254,00		4 528 254,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	106 600,00	0,00	106 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	852 280,00	0,00	852 280,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	35 000,00	0,00	35 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	338 000,00	0,00	338 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 955 134,00	375 000,00	10 330 134,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 330 134,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 707 562,00		12 707 562,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	208 480,00		208 480,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00		195 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	375 000,00	375 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 111 552,00	375 000,00	13 486 552,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 486 552,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	495 000,00	0,00	495 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 098 895,00	0,00	6 098 895,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 200 000,00	3 200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	265 000,00	0,00	265 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		271 239,00	271 239,00
Recettes d'investissement – Total		6 858 895,00	3 471 239,00	10 330 134,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 330 134,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 056 259,00	4 521 620,00	4 521 620,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 670 559,00	2 047 500,00	2 047 500,00
605	Achats d'eau	300 000,00	325 000,00	325 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	538 000,00	540 000,00	540 000,00
6062	Produits de traitement	16 000,00	16 520,00	16 520,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100 000,00	100 700,00	100 700,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	93 350,00	89 850,00	89 850,00
611	Sous-traitance générale	19 000,00	20 350,00	20 350,00
6135	Locations mobilières	4 500,00	3 500,00	3 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	53 000,00	48 970,00	48 970,00
6161	Multirisques	24 000,00	26 000,00	26 000,00
617	Etudes et recherches	121 600,00	221 700,00	221 700,00
618	Divers	154 600,00	132 000,00	132 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 200,00	700,00	700,00
6237	Publications	800,00	3 500,00	3 500,00
6241	Transports sur achats	47 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	600,00	600,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	0,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 300,00	22 000,00	22 000,00
6287	Remboursements de frais	294 000,00	274 500,00	274 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	1 380,00	1 380,00
6356	Redevances occupat° domaine public	3 400,00	5 500,00	5 500,00
6358	Autres droits	1 400,00	250,00	250,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	510 000,00	540 000,00	540 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 784,00	2 323 784,00	2 323 784,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	18 000,00	18 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 900,00	11 465,00	11 465,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 320 900,00	1 263 409,00	1 263 409,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	292 600,00	340 100,00	340 100,00
6415	Supplément familial	22 800,00	23 350,00	23 350,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	242 300,00	254 700,00	254 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	373 000,00	389 150,00	389 150,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 500,00	7 350,00	7 350,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 284,00	12 760,00	12 760,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits (7)	2 510 900,00	2 459 865,00	2 459 865,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 850 900,00	1 759 336,00	1 759 336,00
706129	Revers redevance moderniséat° agence eau	660 000,00	700 529,00	700 529,00
65	Autres charges de gestion courante	330 010,00	300 010,00	300 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 220 953,00	9 605 279,00	9 605 279,00
66	Charges financières (b) (8)	476 000,00	310 000,00	310 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	440 000,00	310 000,00	310 000,00
6688	Autre	36 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	68 500,00	100 034,00	100 034,00
6713	Dons, libéralités	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	45 000,00	75 034,00	75 034,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 500,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 765 453,00	10 015 313,00	10 015 313,00
023	Virement à la section d'investissement	272 057,00	271 239,00	271 239,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 472 057,00	3 471 239,00	3 471 239,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 472 057,00	3 471 239,00	3 471 239,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 237 510,00	13 486 552,00	13 486 552,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 486 552,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 602 800,00	12 707 562,00	12 707 562,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 450 000,00	6 423 610,00	6 423 610,00
70118	Autres ventes d'eau	62 500,00	61 000,00	61 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 918 800,00	1 635 250,00	1 635 250,00
70128	Autres taxes et redevances	450 000,00	448 330,00	448 330,00
704	Travaux	370 000,00	580 000,00	580 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	660 000,00	631 760,00	631 760,00
7064	Locations de compteurs	1 940 000,00	2 064 050,00	2 064 050,00
7068	Autres prestations de services	60 000,00	55 900,00	55 900,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	400 500,00	451 300,00	451 300,00
7087	Remboursement de frais	291 000,00	297 362,00	297 362,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	59 000,00	59 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	71 200,00	208 480,00	208 480,00
748	Autres subventions d'exploitation	71 200,00	208 480,00	208 480,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00	195 010,00	195 010,00
752	Revenus des immeubles	195 000,00	195 000,00	195 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 869 010,00	13 111 052,00	13 111 052,00
76	Produits financiers (b)	26 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	26 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 897 510,00	13 111 552,00	13 111 552,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	340 000,00	375 000,00	375 000,00
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	300 000,00	375 000,00	375 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		340 000,00	375 000,00	375 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 237 510,00	13 486 552,00	13 486 552,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 486 552,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	57 000,00	106 600,00	106 600,00
2031	Frais d'études	52 500,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	3 600,00	3 600,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 500,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	953 950,00	852 280,00	852 280,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	75 000,00	75 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	382 000,00	120 000,00	120 000,00
2154	Matériel industriel	195 000,00	413 010,00	413 010,00
2181	Installat° générales, agencements	333 750,00	82 630,00	82 630,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	148 040,00	148 040,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 200,00	6 600,00	6 600,00
2184	Mobilier	1 000,00	7 000,00	7 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	22 500,00	35 000,00	35 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	22 500,00	35 000,00	35 000,00
101001	Opération d'équipement n° 101001 (5)	2 219 455,00	1 498 500,00	1 498 500,00
101002	Opération d'équipement n° 101002 (5)	78 075,00	50 000,00	50 000,00
101003	Opération d'équipement n° 101003 (5)	525 000,00	2 979 754,00	2 979 754,00
Total des dépenses d'équipement		3 855 980,00	5 522 134,00	5 522 134,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 166 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00
1641	Emprunts en euros	1 870 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1681	Autres emprunts	296 000,00	295 000,00	295 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 166 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00
45810	TRAVAUX OUVRAGES DEFENSE INCENDIE (6)	231 000,00	338 000,00	338 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		231 000,00	338 000,00	338 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 252 980,00	9 955 134,00	9 955 134,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	340 000,00	375 000,00	375 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	300 000,00	375 000,00	375 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	300 000,00	235 000,00	235 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	100 000,00	100 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	40 000,00	40 000,00
	Charges transférées	40 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	40 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		340 000,00	375 000,00	375 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 592 980,00	10 330 134,00	10 330 134,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 330 134,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	499 341,00	495 000,00	495 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	465 841,00	452 000,00	452 000,00
1313	Subv. équipt Départements	15 500,00	25 000,00	25 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	18 000,00	18 000,00	18 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 390 582,00	6 098 895,00	6 098 895,00
1641	Emprunts en euros	2 390 582,00	4 098 895,00	4 098 895,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 889 923,00	6 593 895,00	6 593 895,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45820	TRAVAUX OUVRAGES DEFENSE INCENDIE (5)	231 000,00	265 000,00	265 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		231 000,00	265 000,00	265 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 120 923,00	6 858 895,00	6 858 895,00
021	Virement de la section d'exploitation	272 057,00	271 239,00	271 239,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
28031	Frais d'études	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 472 057,00	3 471 239,00	3 471 239,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 472 057,00	3 471 239,00	3 471 239,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 592 980,00	10 330 134,00	10 330 134,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 330 134,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX UR RESEAU EAP 150202

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 604 661,39	a 0,00	1 498 500,00	b 1 498 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	447 434,96	0,00	81 500,00	81 500,00	0,00
2031	Frais d'études	447 434,96	0,00	81 500,00	81 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 157 226,43	0,00	1 245 000,00	1 245 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	8 157 226,43	0,00	1 245 000,00	1 245 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 498 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101002 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE 150201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	771 633,64	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	771 633,64	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	771 633,64	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101003 (1)
LIBELLE : PROTECTION DES CAPTAGES ARNIERE SUR ITON 140201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 113 060,09	a 0,00	2 979 754,00	b 2 979 754,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	624 158,69	0,00	193 880,00	193 880,00	0,00
2031	Frais d'études	624 158,69	0,00	193 880,00	193 880,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	385 853,00	0,00	2 512 954,00	2 512 954,00	0,00
2111	Terrains nus	245 170,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	140 683,00	0,00	2 502 954,00	2 502 954,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 048,40	0,00	272 920,00	272 920,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	103 048,40	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	272 920,00	272 920,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 979 754,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO5996-BU02	28/12/2009	1 212 000,00	0,00	44 755,57	0,00	1 212 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 212 000,00	0,00	44 755,57	0,00	1 212 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					30 158 488,63									
1641 Emprunts en euros (total)					30 158 488,63									
0012674B-BU02	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	10/01/2013	30/06/2013	4 000 000,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	1,456	1,483	EUR	S	C	O	A-1
10000216163-BU02	CREDIT AGRICOLE	09/08/2016	23/08/2016	23/11/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,873	EUR	T	P	O	A-1
1912-Réam-BU02	SOCIETE GENERALE	04/05/2020	04/05/2020	04/05/2021	1 282 322,87	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
1914-BU02	SOCIETE GENERALE	22/12/2016	28/12/2016	30/03/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	A	C	O	A-1
1928-Réam-BU02	SOCIETE GENERALE	28/03/2021	28/03/2021	28/06/2021	37 177,93	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	P	O	A-1
1929-BU02	SOCIETE GENERALE	13/11/2009	30/06/2010	30/06/2011	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,198	EUR	A	C	O	A-1
88390360001-BU02	CREDIT AGRICOLE	24/04/2002	27/06/2002	05/09/2002	18 300,00	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,198	EUR	T	C	O	A-1
A141007J-BU02	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/10/2010	01/01/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,289	EUR	T	C	O	A-1
A141007J-BU02/1	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	31/12/2011	31/03/2012	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	1,609	1,642	EUR	T	C	O	A-1
CO1507-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/12/2008	05/01/2009	31/03/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe 3.32% à barrière 6.1% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,320	3,411	EUR	T	C	O	A-1
CO5996-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/12/2009	30/12/2010	02/01/2013	2 019 250,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,682	EUR	X	X	O	A-1
MIN535341-BU02	SFIL CAFFIL	23/10/2019	30/10/2020	01/02/2021	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.86)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,860	0,876	EUR	T	P	O	A-1
MIS537997EUR/1-BU02	SFIL CAFFIL	12/07/2021	01/12/2021	01/03/2022	633 871,70	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,152	EUR	T	C	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON285292-BU02	DEXIA CL	09/07/2020	01/07/2020	01/01/2021	48 510,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	0,478	EUR	A	C	O	A-1
MON519113-BU02	SFIL CAFFIL	20/12/2017	29/12/2017	01/01/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,055	EUR	A	X	O	A-1
MON524304-BU02	SFIL CAFFIL	26/07/1999	26/09/1999	01/01/2000	19 056,13	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	5,150	EUR	A	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 788 833,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 788 833,00									
04228400-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	40 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
06076500-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
07036100-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	13/04/2007	15/05/2007	15/05/2008	46 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10001952/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
100133700-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	08/10/2007	14/12/2007	14/12/2008	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1001378-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2007	17/09/2008	17/09/2009	76 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1001384-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2009	46 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1002878-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2007	17/09/2008	17/09/2009	15 240,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1004219-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/03/2008	22/07/2008	22/07/2009	753 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10042191/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	12/08/2009	12/08/2009	11/08/2010	1 507 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10080861/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	662 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10092361/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2009	16/12/2009	15/12/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10094011/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2009	18/06/2009	18/06/2010	350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10205671/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	14/01/2010	14/01/2010	13/12/2011	124 617,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10380611/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/04/2014	10/04/2014	17/06/2014	21 276,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					33 947 321,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 083 105,39					1 794 352,56	302 923,34	0,00	65 613,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 083 105,39					1 794 352,56	302 923,34	0,00	65 613,15
0012674B-BU02	N	0,00	A-1	1 600 000,06	6,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	0,613	266 666,66	10 197,77	0,00	0,00
10000216163-BU02	N	0,00	A-1	48 584,28	4,64	F	Taux fixe à 0.87 %	0,873	10 062,25	389,91	0,00	34,45
1912-Réam-BU02	N	0,00	A-1	1 246 221,34	19,34	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	37 888,56	61 687,96	0,00	39 210,40
1914-BU02	N	0,00	A-1	2 400 000,00	15,25	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor -0.79 sur Euribor 3M	0,804	150 000,00	10 106,93	0,00	27,28
1928-Réam-BU02	N	0,00	A-1	36 236,92	19,24	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	1 297,49	1 376,54	0,00	7,47
1929-BU02	N	0,00	A-1	3 360 000,00	13,50	F	Taux fixe à 4.06 %	4,198	240 000,00	133 357,47	0,00	351,87
88390360001-BU02	N	0,00	A-1	457,50	0,43	F	Taux fixe à 0.6 %	0,601	457,50	1,03	0,00	0,00
A141007J-BU02	N	0,00	A-1	800 000,00	3,75	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	200 000,00	0,00	0,00	0,00
A141007J-BU02/1	N	0,00	A-1	1 000 000,00	5,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	200 000,00	0,00	0,00	0,00
CO1507-BU02	N	0,00	A-1	1 681 038,00	16,00	V	Euribor 3M(Postfixé) + 1.57	1,021	103 448,00	17 706,69	0,00	4 593,43
CO5996-BU02	N	0,00	A-1	1 212 000,00	14,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,682	80 800,00	42 039,71	0,00	10 011,75
MIN535341-BU02	N	0,00	A-1	1 906 504,32	18,83	F	Taux fixe à 0.7 %	0,702	94 151,87	13 098,73	0,00	2 079,17

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIS537997EUR/1-BU02	N	0,00	A-1	633 871,70	3,92	F	Taux fixe à 0.15 %	0,152	158 467,92	873,39	0,00	59,43
MON285292-BU02	N	0,00	A-1	44 090,00	9,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,478	4 420,00	191,35	0,00	15,58
MON519113-BU02	N	0,00	A-1	1 110 480,67	16,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,055	245 545,51	11 709,40	0,00	9 095,27
MON524304-BU02	N	0,00	A-1	3 620,60	2,00	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	1 146,80	186,46	0,00	127,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		812 715,07					292 887,67	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		812 715,07					292 887,67	0,00	0,00	0,00
04228400-BU02	N	0,00	A-1	2 666,66	0,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 666,66	0,00	0,00	0,00
06076500-BU02	N	0,00	A-1	2 640,00	0,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
07036100-BU02	N	0,00	A-1	3 106,66	0,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 106,66	0,00	0,00	0,00
10001952/01-BU02	N	0,00	A-1	7 920,00	2,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
100133700-BU02	N	0,00	A-1	1 866,66	0,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 866,66	0,00	0,00	0,00
1001378-BU02	N	0,00	A-1	10 146,67	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 073,34	0,00	0,00	0,00
1001384-BU02	N	0,00	A-1	6 160,00	1,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 080,00	0,00	0,00	0,00
1002878-BU02	N	0,00	A-1	2 032,00	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 016,00	0,00	0,00	0,00
1004219-BU02	N	0,00	A-1	100 400,00	1,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 200,00	0,00	0,00	0,00
10042191/01-BU02	N	0,00	A-1	387 155,82	2,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	129 051,95	0,00	0,00	0,00
10080861/01-BU02	N	0,00	A-1	150 040,57	2,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 013,54	0,00	0,00	0,00
10092361/01-BU02	N	0,00	A-1	7 920,00	2,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
10094011/01-BU02	N	0,00	A-1	87 500,03	2,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 166,66	0,00	0,00	0,00
10205671/01-BU02	N	0,00	A-1	33 231,20	3,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 307,80	0,00	0,00	0,00
10380611/01-BU02	N	0,00	A-1	9 928,80	6,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 418,40	0,00	0,00	0,00

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 895 820,46					2 087 240,23	302 923,34	0,00	65 613,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 895 820,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2020-10-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Concession et droits similaires, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	2	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, station d'épuration, réservoirs	60	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements des constructions	15	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, bassin de décantation et d'oxygénation	30	13/10/2020
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris, puits de forage	40	13/10/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	13/10/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	13/10/2020
L	Matériel industriel	8	13/10/2020
L	Outillage industriel d'eau, traitement de l'eau potable	10	13/10/2020
L	Service de distribution d'eau, traitement de l'eau potable	15	13/10/2020
L	Service d'assainissement	10	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements divers bâtiments légers	15	13/10/2020
L	Matériel de transport	8	13/10/2020
L	Matériel bureau et matériel informatique	5	13/10/2020
L	Mobilier	10	13/10/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/10/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		831 003,83	831 003,83	0,00	831 003,83
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	01/07/2018	831 003,83	831 003,83	0,00	831 003,83
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		831 003,83	831 003,83	0,00	831 003,83

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 470 000,00	I 2 470 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 095 000,00	2 095 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	295 000,00	295 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		375 000,00	375 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	375 000,00	375 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 470 000,00	0,00	0,00	2 470 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 471 239,00	III 3 471 239,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 471 239,00	3 471 239,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 200 000,00	3 200 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	271 239,00	271 239,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 471 239,00	0,00	0,00	0,00	3 471 239,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 470 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 471 239,00
Solde	V = IV – II (6) 1 001 239,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	102 275,80	0,00	338 000,00	338 000,00
45 TRAVAUX OUVRAGES DEFENSE INCENDIE (5)	102 275,80	0,00	338 000,00	338 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	102 275,80	0,00	338 000,00	338 000,00
RECETTES (b)	32 172,85	0,00	265 000,00	265 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	32 172,85	0,00	265 000,00	265 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	32 172,85	0,00	265 000,00	265 000,00

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
45 DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (5)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : RECETTES (A SUBDIVISER PAR MABDAT)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
140201/2014 Protection des captages d'Arnières budget eau	10 806 943,00	0,00	10 806 943,00	1 688 689,73	2 979 754,00	6 138 499,27
150201/2015 SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE	1 004 895,91	0,00	1 004 895,91	933 961,10	50 000,00	20 934,81
150202/2015 TRAVAUX RESEAUX AEP	20 500 000,00	0,00	20 500 000,00	9 805 142,78	1 498 500,00	9 196 357,22

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190202/2019 EXTERNALISATION FACTURATION EAU FONCT	4 816 568,00	0,00	4 816 568,00	2 832 056,70	1 132 000,00	852 511,30

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	9,40	1,00	10,40
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,40	0,00	4,40
Adjoint administratif terr.	C	6,00	0,00	6,00	1,00	1,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		49,90	0,00	49,90	37,00	6,00	43,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial	C	19,00	0,00	19,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	7,00	2,00	9,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,90	0,00	1,90	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		58,90	0,00	58,90	46,40	7,00	53,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	354	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	562	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	449	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .